



INFO CONCURRENTS & PILOTES N°3

ROTAX



Paris, vendredi 12 juillet 2013

IAME

Cher(e-s) Concurrent(e-s) et Pilote(s),
Cher(e-s) Ami(e-s),

BRIDGESTONE

La troisième épreuve des Championnats de France MINIME et CADET se déroulera les 26, 27 et 28 juillet prochains sur la piste de Mirecourt et nous sommes très heureux de vous compter parmi ses participants.

Vous trouverez ci-joint les renseignements nécessaires au bon déroulement de cette épreuve.



Licence pilote

Les Championnats de France Minime/Cadet seront ouverts à tout pilote Minime et Cadet, détenteur d'une licence nationale de karting "Pilote Concurrent Conducteur", en cours de validité dans sa catégorie, en fonction de la réglementation délivrée par la FFSA.



Licence tuteur

Les pilotes devront se présenter au contrôle administratif, accompagnés du détenteur de la licence tuteur. Si le tuteur n'est pas présent lors de l'épreuve, ce dernier devra remplir une délégation de pouvoir (formulaire à demander auprès du TKC) et le pilote devra la remettre lors du contrôle administratif. **Aucun engagement ne sera validé si cette condition n'est pas remplie.**



Laissez-passer mécanicien parc fermé

Nous attirons votre attention sur le fait que le mécanicien « parc fermé » doit être titulaire, au minimum d'une licence « personnel satellite » en cours de validité et ce dans tous les cas :

- qu'il soit de nationalité française ou étrangère.
- que le pilote soit inscrit à l'ensemble du Championnat ou à une seule épreuve.



Ouverture du paddock et contrôle administratif

Le circuit sera fermé aux karts de compétition pendant la semaine qui précède l'épreuve à partir du dimanche soir.

Le jeudi sera réservé aux entraînements libres, sous la responsabilité de l'organisateur, moyennant un droit de piste de 35€ pour la journée ou de 25€ pour l'après-midi, à régler sur place auprès de l'organisateur.

Le paddock sera ouvert officiellement à partir du jeudi 8h00.

Toutefois, vous pourrez vous installer à partir du mercredi 9h00, **mais il n'y aura pas de gardiennage pour la nuit du mercredi au jeudi.**



KARTCOM

Vous trouverez ci-joint le formulaire de réservation de votre emplacement dans le paddock. Vous devez le compléter et l'envoyer obligatoirement au n° de fax ou à l'adresse email qui figurent sur ce formulaire.

Le contrôle administratif sera ouvert à partir du jeudi 14h00.

Nous vous remercions de bien vouloir vous rendre au contrôle administratif

(Motor-home FFSA) muni de votre transpondeur, votre licence, de celle du mécanicien





« parc fermé » et du TUTEUR.

Horaires

Vous trouverez en annexe les horaires pour l'épreuve.

Nous vous remercions de bien vouloir être attentifs à ces horaires. Ils sont impératifs.

Nous vous demandons également de respecter les horaires d'achat des bons de pneumatiques.



Essence

Le carburant devra obligatoirement être de l'essence sans plomb 98 achetée dans la station-service désignée par l'ASK organisatrice :



STATION-SERVICE DE REFERENCE

AVIA Station service REMY

104 avenue Victor Hugo 88500 MIRECOURT

Tél. : 03.29.37.01.76



Des substitutions seront effectuées tout au long de la manifestation, nous vous demandons donc de prévoir un bidon d'huile cacheté. La liste des huiles agréées est sur le site www.ffsa.org



Pneumatiques

Nous vous rappelons que les pneumatiques utilisés seront les suivants :

BRIDGESTONE de type YDS

Un pneu avant : 36.00€ TTC

Un pneu arrière : 38.00€ TTC



Jeudi de 14h00 à 19h00 au camion BRIDGESTONE

Vendredi de 7h30 à 9h00 au camion BRIDGESTONE



Pour la première séance des essais officiels du vendredi, les pneumatiques sont libres, dans le respect de la réglementation de la catégorie.



Plaques numéros

Pour les essais du vendredi, vous devrez apposer, au minimum, une plaque numéro à l'avant et une à l'arrière du châssis.



Enregistrement du matériel

Pour les CADETS, le formulaire d'enregistrement du matériel, renseigné par le concurrent et signé, sera remis au délégué technique à l'entrée du briefing et accompagné de la carte d'identité du moteur à jour : tout formulaire incomplet sera refusé.

Pour les MINIMES, le formulaire d'enregistrement du matériel, renseigné par le concurrent et signé, sera remis au délégué technique lors du plombage des moteurs: tout formulaire incomplet sera refusé. Les contrôles de conformité du matériel et de l'équipement vestimentaire seront effectués tout au long de la manifestation. L'accès de la piste sera interdit à tout concurrent contrôlé non conforme.



Chronométrage

Lors de la première épreuve, les groupes chronométrés seront définis par tirage au sort. Pour les épreuves suivantes, les groupes chronos seront définis en fonction du classement provisoire du Championnat.

Nous vous rappelons que les pilotes engagés à la totalité du championnat doivent être propriétaires de leur transpondeur.

Pour les pilotes inscrits sur une épreuve et qui ne possèdent pas de transpondeur,





vous aurez la possibilité de le louer sur place au prix de 20€ TTC contre une caution de 350€.



D'autre part, veillez à ce que vos transpondeurs soient chargés afin d'éviter tout problème de chronométrage. Vous êtes responsable de la charge de votre transpondeur. Attention à ne pas laisser le transpondeur à charger, la nuit dans le paddock, l'électricité pouvant être coupée. Pour contrôler la charge du transpondeur, vérifiez que la diode verte sur le transpondeur clignote bien plusieurs fois de suite. Nous vous demandons de bien vouloir prévoir la mise en conformité du positionnement du transpondeur, voir réglementation karting 2013, page 164. Le transpondeur devra être opérationnel et sur le kart à partir de la première séance d'essais libres du vendredi.



Internet

Pour suivre l'actualité du Karting dans son intégralité, retrouvez les classements, analyses, photos et résultats sur le site www.ffsa.org.



La FFSA a lancé en 2008 la WEB TV FFSA (www.ffsa.tv). Facile d'accès et gratuite, cette Web TV vous permettra en un clic d'accéder à l'ensemble des images du sport auto et surtout des Championnats de France de Karting. Retrouvez nous sur ffsa.tv !

Vous pourrez également suivre en direct les courses, au tour par tour, sur le site www.ffsakarting.org, et sur le site www.savoiechrono.com

Vous trouverez les différents renseignements spécifiques de la piste sur le site : www.freekart88.fr



Disponibilité piste

Pour tout renseignements concernant la disponibilité de la piste, vous pouvez appeler au 06.70.78.01.36



Identification

Nous vous demandons que votre nom soit apposé sur les carrosseries latérales. La hauteur minimum de la reproduction du drapeau et des lettres constituant le nom sera de 3cm, voir réglementation karting 2013, page 128.

Par ailleurs, afin de faciliter la reconnaissance visuelle des catégories, nous vous fournirons des plaques de numéro de couleurs. Ces plaques numéro ne devront en aucun cas être modifiées. Les plaques numéro seront à retirer au motor-home FFSA, lors du contrôle administratif.



Aire de stationnement

Une aire de stationnement pour les caravanes et les camping-cars est à votre disposition (électricité, douches et toilettes). Bien faire connaître vos besoins en même temps que la réservation de paddock.

Prix : mise à disposition gratuite



Stands

Les stands ne sont pas proposés à la location.



Billetterie

Nous vous informons qu'aucune billetterie ne sera mise en place pour cette épreuve.



Paddock

Nous vous rappelons qu'il est interdit de circuler dans le paddock avec un véhicule motorisé. Ne seront autorisés que les véhicules utilisés par l'organisateur. Vous devez être muni d'un extincteur de 6kg à poudre polyvalente ABC prévu pour éteindre les feux d'hydrocarbure. Il devra être vérifié et estampillé.





Vous devrez présenter votre extincteur pour accéder au paddock.

Une fois installé dans le paddock, l'extincteur devra être placé sous le auvent de la structure, visible et accessible.

Nous vous rappelons que par arrêté préfectoral il est absolument interdit de créer des points chauds, de cuisiner, d'utiliser des fours de tout type même micro-ondes, de fumer et de stationner des camping-cars dans l'enceinte du paddock.

Nous vous rappelons que la nuit, le paddock est fermé et qu'aucune personne ne doit rester dans celui-ci.



Environnement

Vous devrez **obligatoirement** protéger le sol des structures par une bâche étanche.

Les pneumatiques usagés devront être rapportés au camion du fabricant.

Aucun déchet, aucun fût, ni aucun pneumatique ne doit être abandonné ou jeté sur le site.



Motor-home FFSA

Le Motor-home FFSA est VOTRE espace.

Vous y trouverez en permanence les feuilles de classements de l'ensemble des catégories, la diffusion « Live » sur écran de tous les essais et courses.

Le Motor-home FFSA permettra à tous, concurrents, pilotes et partenaires, de se retrouver dans un cadre confortable et valorisant.



Présentation Kart, Mécaniciens et Pilotes

Un effort extrêmement important a été fait pour que les Championnats et Coupes de France FFSA donnent une parfaite image du karting dans les médias. En conséquence, nous demandons à l'ensemble des teams de bien vouloir veiller à ce que les pilotes ET les mécaniciens apportent un soin tout particulier à leurs tenues vestimentaires qui devront être, idéalement, en rapport avec les couleurs du kart. Les karts devront également être, en toute circonstance, en parfait état de propreté et de présentation. La FFSA se réserve le droit de refuser l'accès au circuit des teams, pilotes ou mécanos qui ne respecteraient pas cette recommandation.



N'oubliez jamais que votre tenue générale et votre comportement, tant sur les pistes qu'à l'extérieur, doivent être exemplaires afin que l'image du karting ne soit pas dévalorisée.

Tout manquement à cette règle autorisera, sans contrepartie aucune, la FFSA à exclure immédiatement les pilotes et/ou les concurrents concernés par ce non respect de ces valeurs essentielles.



Dans l'attente de vous accueillir avec un immense plaisir sur la piste de Mirecourt, nous vous transmettons, Cher(e-s) Concurrent(e-s), Pilote(s) et Cher(e-s) Ami(e-s), nos meilleures salutations.



TEAM KARTING COMPETITION

